ASSOCIATION DES RIVERAINS DES RUES MARIE-HENRIETTE,
HELENE ANDREE et ALENTOURS

Procès verbal du
L'Assemblée Générale mixte du 30 janvier 2021 tenue en visio-conférence

Etaient présents sur le live : 41 personnes avec 38 connexions

Participants CA M2H2A

- Albert Anstett, Vice-Président
- Nathalie Cases
- Laurent Lefèvre, Président
- Christelle Péchier, Secrétaire
- Didier Prou
- Ana-Maria Raimond
- Gabriel Sulpizio
- Florence Touzot, Vice-Présidente
- Sandrine Toulouse , Trésorière

Participants de la ville :

- François de Mazieres, Maire de Versailles
- Emmanuelle de Crepy, Adjointe à la culture et la concertation
- Corinne Forbice, Présidente du conseil de quartier Bernard de Jussieu

Participant VGP

- Manuel Pluvinage, Directeur Général des services de VGP

Participants recensés parmi les riverains : Mesdames et Messieurs, Maurel, Rassinoux, Batteria, Bourdarias, Briard, de Saint Léon, Brignola, Gauliard, Hamalainen, Denizeau, Laviron, Lamamy, Machenaud, Magniez, Pfeffer, Parcillaud, Cazier, Fougeron, Lesigne, Feuvrier, Le Doré, Roulier, Vossougui, Maitrier

La séance est ouverte à 10h00 sous la présidence de Laurent Lefèvre

Introduction par Laurent Lefevre
Après le message de bienvenue, Laurent Lefevre rappelle les circonstances d'annulation de la salle et, malgré le contexte sanitaire difficile , l'importance de favoriser le lien entre nous qui est une des missions importantes de l'association. Il remercie les représentants de la ville et de VGP pour leur participation et indique que l'association souhaite vivement poursuivre la collaboration avec le quartier et la ville.

François de Mazière
Un Point sur la situation de la vaccination sur laquelle la ville est totalement dépendante des stocks de vaccin fournis par la Préfecture. Le centre de vaccination de Richard Micque couvre tout Versailles Grand Parc (au début 600 vaccinations par semaine mais cela baisse, avec des rendez-vous décalés par manque de vaccins). Une cellule téléphonique a été mise en place par la Mairie pour faire face aux nombreuses questions alors que l'épidémie semble s'accélérer.

I- Dossier Bassin de Picardie

Laurent Lefevre présente le bilan de l'ensemble des démarches et initiatives réalisées par M2H2A et passe la parole à François de Mazieres.
Le Maire félicite l'association pour la qualité du travail réalisé et pour l'engagement dont elle fait preuve sur le sujet. Il indique comprendre la position des riverains et rappelle que la bataille est engagée depuis plus d'un an sur ce dossier, l'Etat ayant prévu dans le dossier initial vu par le Maire et qualifié
« d'effrayant » la construction massive de logements sociaux sur ce terrain.

Le Maire fait un rappel sur la situation particulière de Versailles où il est compliqué voire impossible d'atteindre le seuil de 25% de logements sociaux nécessaires pour ne pas être pénalisé financièrement du fait de la part importante des terrains appartenant à l'Etat et sur lesquels il n'y a pas de logements sociaux. A titre d'illustration, les 2000 logements militaires sur le plateau de Satory ne sont pas comptabilisés comme des logements sociaux, et l'Etat ne souhaite par ailleurs pas y en construire.
En tant que député, F. de Mazieres a proposé une évolution de la loi SRU pour prendre en compte les spécificités des villes atypiques mais sans succès à date.

F de Mazieres affirme comprendre notre position pour le dossier de la Butte et a mobilisé les Architectes des Bâtiments de France mais déplore de ne plus être invité aux débats sur ce sujet. Comme par exemple lors d'une visite récente organisée par le secrétaire général de la préfecture, le directeur de la DRAC, l'Architecte des bâtiments de France à laquelle il n'a pas été convié.

A ce stade, le Maire nous indique qu'il est prévu une étude complémentaire d'environ un an. Cette étude vise à évaluer les aspects patrimoniaux (évaluation, fouilles...) et sécurité (tenue des murs du bassin en particuliers) avant de statuer sur la constructibilité. François de Mazieres évoque une protection "fragile" du site au plan patrimonial.
Pour l'instant, indique le Maire, il serait envisagé du logement uniquement dans le talus Ouest (enfoui dans le talus), côté Lycée Prévert, face au Lycée

François de Mazieres adhère à quelques propositions du dossier la Voie de L'eau et du Futur comme la coulée verte pour relier les différents quartiers. Il trouve que la proposition d'un nombre limité de logements serait un moindre mal, et qu'à l'instar du dossier qu'il a mené sur les Etangs Gobert, il faudra trouver un compromis. Dans l'immédiat, Il faut attendre les conclusions de l'étude complémentaire, préliminaire avant statut de constructibilité.
En post AG, M2H2A propose qu'un point d'étape soir réalisé fin mars/début avril avec François de Mazieres sur les premières conclusions de l'étude complémentaire.

Focus sur les problèmes engendrés par la fermeture du parking au centre du bassin lorsque l'Université est en mode normal avec les étudiants présents
Laurent Lefevre rappelle que le parking est fermé depuis plusieurs mois et que les problèmes de stationnement ne manqueront pas de réapparaitre et s'accroitre fortement dès que l'université fonctionnera normalement. D'autre part, il a été constaté que certains véhicules pouvaient y accéder,
l'Etat s'étant visiblement réservé quelques places au centre du bassin et sur le côté du bâtiment Robert Half.

A court terme : François de Mazières est d'accord pour participer à une réunion avec le Président de l'Université et M2H2A pour traiter la question du parking en évoquant les terrains libres coté université qui pourraient être aménagés en parking, le problème de stationnement allant devenir critique dès le retour des étudiants et professeurs.

Une séquence de questions par « chat » est organisée
Question sur le PLU: l'Etat est propriétaire du terrain et a un rôle très important. De plus, il y a une lutte permanente entre l'Etat et la Mairie sur le quota de logements sociaux

Question sur le risque d'abattage des Pins noirs et autres arbres centenaires : F de Maziere répond que le nombre d'arbres abattus serait limité si le projet de construction dans le talus du Lycée Jacques Prévert était confirmé.

Pourquoi la mairie n'achète-t-elle pas le terrain : F. de Maziere indique que financièrement cette opération ne serait pas viable sauf à créer un nombre très important de logements pour la rentabiliser. Le budget de la Mairie ne permet pas ce type de projets dans un contexte où les finances de la ville sont plus tendues
Quid du Domaine de Mme Elisabeth ? : Ce terrain n'a pas été racheté par la ville, c'est le Département qui est propriétaire.

II - Dossier Phébus

Le rappel des différentes étapes de ce dossier et du statu d'avancement est réalisé par Florence Touzot qui passe la parole au Maire.

François de Mazières félicite le travail de précision réalisé par l'association et indique que le projet de déviation est soutenu par la ville. Il indique que les relations avec Phébus sont un peu tendues, Phébus n'étant pas totalement transparents sur les coûts réels d'exploitation et sur les propositions de déviations.
M. Pluvinage indique que la déviation est actuellement effective les nuits (21h >7h) en semaine et que Phébus doit rendre une étude à Ile de France Mobilité dans la semaine sur la déviation permanente.
La décision doit être rendue début avril avec une mise en service début mai. M. Pluvinage indique que les contributions de la ville à Phébus ont été suspendues en attendant un accord.

Conclusion :
Les négociations entre VGP, Phebus et IDFM doivent avoir lieu dans les deux prochaines semaines pour décision début mars, conseil IDFM début avril, et mise en service début mai.
M2H2A reste très mobilisée et attentive à la suite et demande à être tenue au courant des discussions.

Séquence de questions :
Un riverain indique que la modification du parcours au Chesnay (parcours via avenue de Basseux) a été faite sans attendre. Manuel Pluvinage indique que ce changement de tracé était sans impact financier d'où sa mise en œuvre rapide.

11h : départ de Mr le Maire

III - Dossier Sécurité/voirie
Un bilan est présenté par Sandrine Toulouse
Sandrine Toulouse indique oralement que des propositions ont été apportées la veille par Emmanuel Lion, adjoint à la voirie, sur les non-respect de l'interdiction des camions et des 30km/h. Elles feront l'objet d'un courrier à M2H2A prochainement.

Séquences de questions
A la demande d'un riverain un point est fait sur les caméras par Corinne Forbice et par Emmanuelle de Crépy : les caméras ne sont pas toujours suffisantes pour identifier les personnes/véhicules à l'origine
des incivilités mais beaucoup de caméras se sont avérées utiles.
Les emplacements de ces caméras ne sont pas précisés pour des questions de sécurité.
La concertation concernant la sécurité (camions etc…) dans nos rues est suivie par l'équipe municipale.
Poste AG, il nous est apporté les réponses suivantes par Jean Pierre de Roussane Adjoint à la sécurité, , par l'intermédiaire d'Emmanuelle de Crépy qui lui avait transmis nos questions :

- La carte d'implantation des caméras n'est pas communicable ; les caméras sont certes visibles pour la plupart (globe de verre opaque à quelques mètres du sol), mais nous préférons ne pas en faire état car il serait alors plus aisé d'en éviter le champ de vision.
- Il y a près de 130 caméras dans la ville de Versailles ; un opérateur est en poste au centre de surveillance urbaine avec 10 écrans devant lui, il choisit les champs de caméras qu'il souhaite surveiller. Nous ne pouvons donc pas dire que nous surveillons toute la ville en temps réel. Lorsqu'une alerte est donnée, bien entendu, la surveillance s'oriente vers la zone considérée et permet de guider les patrouilles. Les images sont conservées 10 jours, ce qui permet des recherches ultérieures, ou plus longtemps sur réquisition expresse d'un OPJ. L'utilisation dans ces deux types de cas est très fréquente et permet souvent la poursuite et l'identification d'auteurs d'infractions.

- Le commissariat de police de Versailles et le centre opérationnel de la direction départementale de la sécurité publique à Viroflay peuvent également avoir accès en temps réel au réseau des caméras de la ville.
- Un programme d'une vingtaine de caméras supplémentaires est en cours de réalisation par VGP.

IV – Les Brèves du quartier
Présentation par Didier Prou des actualités de notre quartier.
Point sur le devenir des commerces, et notamment de la boucherie de Jussieu. : Corinne Forbice va se renseigner
Départ du Kiné et départ en retraite proche du médecin du quartier qui risque de transformer notre
quartier en «désert médical». Le sujet est connu et bien pris en charge par Corinne Forbice et par Corinne Bébin.
Point sur le conseil de quartier: du fait de la Situation Covid, C. Forbice regrette que seules 2 commissions se sont tenues. Il est cependant prévu un conseil de Quartier en mars, certainement en visio, au cours duquel les sujets M2H2A devront être abordés. Nous pouvons adresser nos questions par mail à Corinne
Elle indique également que le prochain numéro de l'Echos du Quartier est en cours de finalisation.

Laurent Lefèvre rappelle ensuite le rôle et les missions de l'association et fait un appel aux bénévoles notamment pour la réalisation d'un site WEB. Un riverain propose son aide.

Questions réponses
Les travaux ENEDIS sur les lignes moyenne tension sont un sujet de questionnement des riverains. Le point est à remonter au conseil de quartier

IV - Résolutions :

Le PV de la dernière AG, le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité. Le quitus est donné au Conseil d'Administration.

Laurent Lefèvre remercie les personnes de la ville de Versailles et de Versailles Grand Parc de s'être rendues disponibles, et les riverains de s'être connectés nombreux dans cette période particulière.

La séance est levée à 12h00